

## Sous les pavés, la plage. Sous les accords, le mirage.

### Liminaire du Cse France 3 des 18 & 19 février 2026

Oui, la direction du réseau France 3 est résolument soixante-huitarde. « Il est interdit d'interdire », « soyez réalistes, demandez l'impossible », c'est un peu ça, la vie dans le réseau, non ? Et puisque, sous les pavés, il y aurait la plage, la direction du réseau a choisi de « jouir sans entraves » : les accords d'entreprise, c'est comme les pavés : on marche dessus quand ça arrange.

Le 3 juin 2021, la CFDT, la CGT et Force Ouvrière signaient avec la direction de France Télévisions un accord intitulé « Avenant n°2 – Offre publique d'information en continu». Cet avenant permettait la création de la fonction de « journaliste deskeur », strictement périmétrée à Franceinfo. Ce journaliste est chargé de réceptionner, sélectionner, séquencer et assembler des sujets (images, sons, interviews) à partir de sources disponibles ; de rédiger, saisir et intégrer les synthés dans des modèles d'infographie préformatés ; et, si nécessaire, d'éditer des modules vidéo pour les supports numériques.

**Pour la chaîne info.** C'était précisément de cela qu'il s'agissait en 2021.

Aujourd'hui, ces sujets fabriqués par des journalistes deskeurs sont diffusés dans les journaux télévisés régionaux. Comme si de rien n'était. Parce que, après tout, « les frontières, on s'en fout ».

Pourtant, l'avenant signé il y a cinq ans est clair : cette fonction est créée pour « les personnels affectés sur des postes ou vacations spécifiques dédiés à cette offre d'information en continu ».

Aujourd'hui, vous étendez insidieusement ce mode de fabrication à l'ensemble du réseau France 3. Et demain, que nous dira-t-on ? « Cours camarade, le vieux monde est derrière toi, il faut s'adapter. Ils ne sont pas mauvais, ces sujets. Plus besoin, en région, de monteurs, d'OPS au mixage, de JRI. Le journaliste deskeur, voilà l'avenir » ? « L'imagination au pouvoir », mais surtout l'économie de moyens.

La parole est donnée à la direction de France Télévisions pour mieux masquer sa pensée. Lorsqu'elle supprime la rédaction nationale de France 3, puis les équipes ICI du national, elle sait déjà que l'objectif final est d'imposer le modèle de la chaîne info à toutes les rédactions. « Ni dieu ni maître » : la direction ne revendique pas, elle s'arroge le droit de faire comme bon lui semble.

À Orléans, on décrète que le numérique est une zone de non-droit. On lance une émission YouTube journalistique en tout - sauf en personnel : des étudiants en BTS communication, futurs communicants, joueront aux journalistes. Pour France 3 Centre-Val de Loire, ils parlent aux jeunes de sujets jeunes.

Là, c'est « le bonheur permanent » : une main-d'œuvre gratuite, corvéable à souhait, qui anime des débats, tourne des sujets micro-trottoirs, conçoit et fabrique des contenus. Merveilleux. Il suffit qu'une journaliste de la rédaction encadre ces jeunes, et le tour est joué. L'accord signé il y a quelques jours à peine entre les OSR du réseau et la direction, portant sur l'expérimentation de la fabrication de vidéos pour les plateformes numériques ? Déjà contourné, déjà neutralisé, déjà rangé sous le pavé. Au nom de l'éducation aux médias, évidemment.

Formidable idée. Et si demain on remplaçait les journalistes professionnels par des bénévoles ? Des avocats pour traiter les faits divers ? Des chefs d'entreprise pour causer d'économie ? Des seniors pour parler des seniors ?

Et pourquoi pas, la direction du réseau confiée à des étudiants en commerce ? Les RH à des algorithmes ? Et la direction des programmes à des adolescents, puisqu'il faut rajeunir les audiences ?

Après tout, comme l'affirmait Cyril Hanouna lors de son audition à l'Assemblée nationale en 2024, « la première forme de déontologie serait de donner la parole à tout le monde ».

Vous prétendez « briser les vieux engrenages ». En réalité, vous produisez du désordre, de l'incompréhension et de la démotivation. Vous contribuez à la décrédibilisation et à la délégitimation du travail des professionnels que nous sommes.

**« La chienlit », c'est donc Ici ?**